L'ARBRE VERT PROFESSIONNEL Nettoyant sanitaires anti-calcaire

Version:8 Date de révision: 21/05/2021 RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

L'ARBRE VERT PROFESSIONNEL Nettoyant sanitaires anti-calcaire 1. 1. Nom de la préparation:

1. 1. 1. Formule: 19JP026E-PRO 1. 1. 2. N° code du produit: 47057-PRO 1. 2. Renseignements concernant le NOVAMEX

fournisseur de la fiche de données de

sécurité:

Le Moulin Saint Pierre - Les Taillades CS 20154

F-84304 Cavaillon cedex

France

Tél: +33 (0)5 49 61 50 41 Télécopie: +33 (0)5 49 61 51 11 Courriel: fds@arbrevert.fr

FR - INRS Tél: +33 (0)1 45 42 59 59 1. 3. Numéro d'appel d'urgence:

1. 4. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et

utilisations déconseillées:

Nettoyant anti-calcaire

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou du mélange:

Non considéré comme dangereux suivant le règlement (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 et modifications

2. 2. Éléments d'étiquetage:

2. 2. 1. Symbole(s) et mention

d'avertissement:

Aucun selon les règlements et directives (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 avec leurs

modifications et adaptations.

2. 2. Mention de danger:

Aucune selon les règlements (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 avec leurs modifications et

adaptations.

2. 3. Information(s) complémentaire(s):

Général

P102 Tenir hors de portée des enfants.

Prévention

Intervention

P305+P351+P313 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau

pendant plusieurs minutes. Consulter un médecin.

P301+P315 EN CAS D'INGESTION: Consulter immédiatement un médecin

Autre

Ne pas mélanger avec des nettoyants différents.

2. 4. Dangers principaux: Non considéré comme dangereux

2. 5. Autres dangers: Aucun autre danger détecté à ce jour

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3. 1. Description du mélange: Solution aqueuse de surfactants

G.E. Conseils ® 1 / Page

L'ARBRE VERT PROFESSIONNEL Nettoyant sanitaires anti-calcaire

Version: 8 Date de révision: 21/05/2021 RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

MALIC ACID 3. 2. Composant(s) contribuant aux - N° CE: 230-022-8 - N° CAS: 6915-15-7 dangers: - Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119906954-31 - Conc. (% pds): Conc. (% pds): % 0,99 < C <= 5 - SGH (Système Général Harmonisé) * SGH07 * Irr. oc. 2 - H319 - Divers : DNEL / Travailleurs / Inhalation / Effets systémiques, à long terme = 10.6 mg/m3 DNEL / Travailleurs / Inhalation / Effets aigus systémiques = 8.8 mg/m3 DNEL / Travailleurs / Cutanée / Effets systémiques, à long terme = 12 mg/kg de poids DNEL / Travailleurs / Cutanée / Effets aigus systémiques = 40 mg/kg de poids corporel/jour DNEL / Population générale / Inhalation / Effets systémiques, à long terme = 2.6 mg/m3 DNEL / Population générale / Inhalation / Effets aigus systémiques = 2.2 mg/m3 DNEL / Population générale / Cutanée / Effets systémiques, à long terme = 6 mg/kg de poids corporel/iour DNEL / Population générale / Cutanée / Effets aigus systémiques = 20 mg/kg de poids corporel/jour DNEL / Population générale / Orale / Effets systémiques, à long terme = 6 mg/kg de poids corporel/iour DNEL / Population générale / Orale / Effets aigus systémiques = 20 mg/kg de poids corporel/jour PNEC / Sédiment = 0.275 mg/kg PNEC / Terre = 0.275 mg/kg PNEC / Sédiment marin = 0.027 mg/kg PNEC / Traitement des eaux usées = 3 mg/l PNEC / Eaux douces = 0.1 mg/l PNEC / Eau marine = 0.01 mg/l DL50 / Cutanée / Lapin = 20000 mg/kg de poids corporel DL50 / Orale / Rat = 3500 mg/kg de poids corporel CL50 / Inhalation (poussières / brouillards) / 4h / Rat = 1306 mg/m3 CL50 / Toxicité aiguë - aquatique / 96h / Poissons = >100 mg/l CL50 / Toxicité aiguë - aquatique / 48h / Daphnia magna = 240 mg/l CE50 / Toxicité aiguë - aquatique / Daphnia magna = 240 mg/l CE50 / Toxicité aiguë - aquatique / 72h / Algues = >100 mg/l · CITRIC ACID - N° CE: 201-069-1 - N° CAS: 77-92-9 - Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457026-42 - Conc. (% pds) :Conc. (% pds) : % 0,99 < C <= 5 - SGH (Système Général Harmonisé) * SGH07 * Irr. oc. 2 - H319 - Divers : PNEC / Sédiment = 34.6 mg/kg PNEC / Terre = 33.1 mg/kg PNEC / Sédiment marin = 3.46 mg/kg PNEC / Eaux douces = 440 mg/l DL50 / Cutanée / Rat = >2000 mg/kg DL50 / Orale / Rat = 11700 mg/kg DL50 / Orale / Souris = 5400 mg/kg CL50 / Toxicité aiguë - aquatique / Algues = (168h) 425 mg/l CL50 / Toxicité aiguë - aquatique / 48h / Poissons = 440 mg/l CE50 / Toxicité aiguë - aquatique / Bactéries = (16h) > 10000 mg/l · éthanol; alcool éthylique - N° Id: 603-002-00-5 - N° CE: 200-578-6 - N° CAS: 64-17-5 - Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457610-43 - Conc. (% pds): Conc. (% pds): % 0,99 < C <= 5 - SGH (Système Général Harmonisé) * SGH02 * Lig. infl. 2 - H225 - Divers : DNEL / Travailleurs / Inhalation = 1900 mg/m3 DNEL / Travailleurs / Inhalation / Effets systémiques, à long terme = 950 mg/m3 DNEL / Travailleurs / Cutanée / Effets systémiques, à long terme = 343 mg/kg de poids

G.E. Conseils ® Page 2 / 7

L'ARBRE VERT PROFESSIONNEL Nettoyant sanitaires anti-calcaire

Version: 8 Date de révision: 21/05/2021 RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

corporel/jour

DNEL / Population générale / Inhalation = 950 mg/m3

DNEL / Population générale / Inhalation / Effets systémiques, à long terme = 114 mg/m3

DNEL / Population générale / Cutanée / Effets systémiques, à long terme = 206 mg/kg de poids

corporel/jour

DNEL / Population générale / Orale / Effets systémiques, à long terme = 87 mg/kg de poids

corporel/jour

PNEC / Sédiment = 3.6 mg/kg de poids corporel

PNEC / Eau marine = 0.79 mg/l

PNEC / Terre = 0.63 mg/kg de poids corporel

PNEC / Sédiment marin = 2.9 mg/kg de poids corporel

PNEC / Traitement des eaux usées = 580 mg/l

PNEC / Chaîne alimentaire du sol = 720 mg/kg de nourriture

PNEC / Eaux douces = 0.96 mg/l

DL50 / Ingestion / Rat = 6200-15000 mg/kg CL50 / Inhalation (vapeurs) / Rat = >50 mg/m3

Phrase(s) complémentaire(s)

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

Valeurs limites d'exposition

V.L.E. (ou V.L.C.T) ppm = 1000 - V.L.E. (ou V.L.C.T) $mg/m^3 = 1900 - V.M.E$ ppm = 5000 - V.M.E $mg/m^3 = 9500$

• DECETH-8

- N° CAS: 26183-52-8

- Conc. (% pds): Conc. (% pds): % 0 < C <= 0,99

- SGH (Système Général Harmonisé)

* SGH07 * Tox. aiguë 4 - H302

* SGH05 * Lés. oc. 1 - H318

- Divers :

CE50 / Toxicité aiguë - aquatique / 72h / Algues = 19.6 mg/l CE50 / Toxicité aiguë - aquatique / 48h / Crustacés = 15.0 mg/l

Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.

4. PREMIERS SECOURS

4. 1. Description des premiers secours:

4. 1. 1. Inhalation: Air frais, repos.

4. 1. 2. Contact avec la peau: Rincer à l'eau.

4. 1. 3. Contact avec les yeux: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au

moins 20 minutes.

4. 1. 4. Ingestion: En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

4. 2. Principaux symptômes et effets,

aigus et différés:

4. 2. 1. Inhalation: Le produit à 20°C a une faible tension de vapeur. Le risque d'inhaler une concentration nuisible

à la santé est donc très réduit.

4. 2. 2. Contact avec la peau: Les contacts prolongés ou répètes avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de

la peau

4. 2. 3. Contact avec les yeux: Peut causer une légère incommodité aux yeux, sans toutefois les blesser.

4. 2. 4. Ingestion: crampes abdominales - envies de vomir

4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires : aucun

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

G.E. Conseils ® Page 3 / 7

L'ARBRE VERT PROFESSIONNEL Nettoyant sanitaires anti-calcaire

Version: 8 Date de révision: 21/05/2021 RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

5. 1. Moyens d'extinction: Le produit lui-même ne brûle pas.

En cas d'incendie à proximité: tous les agents d'extinction sont autorisés.

5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

aucun

5. 3. Conseils aux pompiers:5. 4. Moyen(s) d'extinction à ne PAS

aucun

utiliser pour raison de sécurité:

Aucun.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et

Pas de dangers requérant des mesures spéciales de premiers secours.

equipement de protection e procédures d'urgence:

6. 2. Précautions pour la protection de

Eviter la pénétration dans le sous-sol.

l'environnement:

6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Éponger avec une matière absorbante (par exemple du tissu)

6. 4. Référence à d'autres rubriques:

Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7. 1. Manipulation:

7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

La manipulation du produit ne requière pas de mesures de précaution spéciales.

7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique:

La manipulation du produit ne requière pas de mesures de précaution spéciales.

7. 1. 3. Conseil(s) d'utilisation(s):

Pas de recommandations spéciales.

7. 2. Stockage:

7. 2. 1. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles

Conserver hors de la portée des enfants.

incompatibilités:

7. 2. 2. Condition(s) de stockage:

Conserver à l'abri du gel.

7. 2. 3. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur:

Les emballages plastiques sont recommandés.

7. 2. 4. Matériaux d'emballage non

Eviter les emballages métalliques non protégés.

adaptés:

7. 3. Utilisation(s) finale(s)

particulière(s):

Aucune.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8. 1. Paramètres de contrôle:

8. 1. 1. Limite(s) d'exposition: • éthanol; alcool éthylique :

V.L.E. (ou V.L.C.T) ppm = 1000 - V.L.E. (ou V.L.C.T) mg/m³ = 1900 - V.M.E ppm = 5000 - V.M.E

 $mg/m^3 = 9500$

Les substances contenues dans le produit ne sont pas soumises à des limites d'exposition

8. 2. Contrôles de l'exposition:

8. 2. 1. Protection des yeux: S'il y a des risques d'exposition des yeux, des lunettes de protection devraient être utilisées.

G.E. Conseils ® Page 4 / 7

L'ARBRE VERT PROFESSIONNEL Nettoyant sanitaires anti-calcaire

Version: 8 Date de révision: 21/05/2021 RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

8. 2. 2. Protection des voies Pas nécessaire.

respiratoires:

8. 2. 3. Protection des mains: Pour des contacts prolongés ou répétés, utiliser: gants en caoutchouc ou en plastique

8. 2. 4. Protection de la peau et du Pas de vêtement de travail spécialement recommandé.

corps:

8. 3. Contrôles d'exposition liés à la Données non disponibles.

protection de l'environnement:

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

9. 1. 1. Etat physique: liquide
9. 1. 2. Couleur: incolore
9. 1. 3. Odeur: caractéristique

9. 1. 4. Point de fusion / point de

congélation:

9. 1. 5. Point d'ébullition ou point 100°C

initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:

9. 1. 6. Inflammabilité: Données non disponibles.

0°C

9. 1. 7. Limites inférieure et Non concerné

supérieure d'explosion:

9. 1. 8. Point d'éclair: >93°C

9. 1. 9. Température d'auto- Données non disponibles.

inflammation:

9. 1. 10. Température de Données non disponibles.

décomposition:

9. 1. 11. PH: 3

9. 1. 12. Solubilité: Soluble dans l'eau9. 1. 13. Hydrosolubilité: Soluble dans l'eau

9. 1. 14. Liposolubilité: faible9. 1. 15. Solubilité aux solvants: faible

9. 1. 16. Coefficient de partage noctanol/eau (valeur log):

Données non disponibles.

9. 1. 17. Pression de vapeur: Données non disponibles.9. 1. 18. Densité de vapeur relative: Données non disponibles.

9. 1. 19. Densité et / ou densité

relative:

1.03

9. 1. 20. Caractéristiques des

particules:

Non concerné

9. 1. 21. Viscosité cinématique:

Non déterminé.

9. 2. Autres informations:

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10. 1. Réactivité: Stable en conditions normales.

10. 2. Stabilité chimique: Stable en conditions normales.

10. 3. Possibilité de réactions Aucune identifiée à ce jour

dangereuses:

G.E. Conseils ® Page 5 / 7

L'ARBRE VERT PROFESSIONNEL Nettoyant sanitaires anti-calcaire

Version:8 Date de révision: 21/05/2021 RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

10. 4. Conditions à éviter: Aucune raisonnablement prévisible.

10. 5. Matières incompatibles: Aucune

10. 6. Produits de décomposition

dangereux:

aucun

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11. 1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008:

11. 1. 1. Information(s) générale(s): Le produit ne contient pas de substance classée toxique pour la personne

11. 1. 2. Inhalation: Le produit ne contient pas de substance classée toxique par inhalation

11. 1. 3. Contact avec la peau: Le produit ne contient pas de substance classée toxique pour la peau

11. 1. 4. Contact avec les yeux: Le produit ne contient pas de substance classée toxique pour les yeux

11. 1. 5. Ingestion: Le produit ne contient pas de substance classée toxique par ingestion

11. 2. Informations sur les autres

dangers:

Voir la rubrique 3.3 pour les autres effets liés aux substances

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12. 1. Toxicité: Le produit ne contient aucune substance classée toxique pour l'environnement

Les agents de surface utilisés dans cette préparation sont biodégradables conformément au 12. 2. Persistance et dégradabilité:

Règlement Détergents 648/2004/CE.

12. 3. Potentiel de bioaccumulation: Pas de bio-accumulation.

12. 4. Mobilité dans le sol: Données non disponibles.

12. 5. Résultats des évaluations PBT

et vPvB:

déchets:

Aucune substance considérée comme PBT et vPvB à ce jour

12. 6. Propriétés perturbant le système Données non disponibles.

endocrinien.

12. 7. Autres effets néfastes: Aucun en cas d'utilisation et manipulation adéquate

12. 8. Information(s) générale(s): Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

12. 9. Information(s) supplémentaire(s): Voir la rubrique 3.3 pour les autres effets liés aux substances

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13. 1. Méthodes de traitement des

Eviter que le produit non dilué n'arrive dans les égouts ou les eaux de surface.

13. 2. Emballages contaminés:

Mettre les emballages à la disposition des services de recyclage locaux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14. 1. Information(s) générale(s): non réglementé

14. 2. Numéro ONU ou numéro

Non réglementé pour le transport

d'identification:

G.E. Conseils ® Page

L'ARBRE VERT PROFESSIONNEL Nettoyant sanitaires anti-calcaire

Version: 8 Date de révision: 21/05/2021 RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

14. 6. Dangers pour l'environnement:

aucun

14. 7. Précautions particulières à

Aucune.

prendre par l'utilisateur:

Non concerné

14. 8. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la

convention Marpol 73/78 et au recueil

:

IBC:

14. 9. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de

Non concerné

ľOMI:

15. INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Aucunes dispositions particulières pour l'homme ou l'environnement

15. 2. Évaluation de la sécurité

chimique:

Disponible sur demande.

16. AUTRES INFORMATIONS

16. 1. Législation(s) suivie(s): Les informations de cette fiche de données sécurité répond aux lois nationales et aux

directives de la CE.

16. 2. Texte complet des phrases dont

le n° figure en rubrique 3:

H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

16. 3. 1. Date de la première édition:

16. 3. 2. Date de la révision

précédente:

20/07/2015 23/12/2019

16. 3. 3. Date de révision: 21/05/2021

16. 3. 4. Version:

16. 3. 5. Révision chapitre(s) n°: 8.3; 9; 12.6; 14.9

16. 4. Réalisé par: Novamex

G.E. Conseils ® Page 7 / 7